

PRÉPARATION AU PERMIS AM OPTION QUADRICYCLE

Objectifs : Être capable de conduire un quadricycle léger de la catégorie AM en toute sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un quadricycle léger entrant dans la catégorie concernée,
- Être âgé d'au moins 14 ans,
- Être détenteur de l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5e et 3e) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière),
- Autorisation parentale pour les mineurs (fournie),
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- La délivrance de l'Attestation de Fin de Formation Initiale en AAC vaut reconnaissance d'une équivalence à la partie pratique du Permis AM (ex BSR) pour l'option quadricycle léger à moteur,
- Si la formation est assurée sur un quadricycle léger à moteur n'appartenant pas à l'établissement, le responsable de l'établissement vérifie, avant que ne débute la formation, que l'assurance du véhicule couvre bien la période d'apprentissage,
- Sont dispensés :
    - Les personnes nées avant le 1988,
    - Les personnes nées après le 01/01/1988, titulaires d'un permis (hors AM).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.



CER C'EST RÉUSSIR

PROGRAMME / CONTENU DE LA FORMATION

- Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (minimum 30 minutes),
- Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation (minimum 1 heure),
- Séquence 3. Apports théoriques (code de la route) (minimum 30 minutes),
- Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (minimum 3 heures),
- Séquence 5. Sensibilisation aux risques. Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les stagiaires mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal (minimum 1 heure).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Quadricycles légers à moteur homologués,
- Piste,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluations préalable, continue et de synthèse.

SANCTION VISÉE

- Attestation de suivi de la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière correspondant à la catégorie « AM » du permis de conduire (signé par un représentant légal pour les mineurs), en vue de la délivrance du permis AM option quadricycle léger, la validité est de 15 ans à partir de sa date de délivrance et renouvellement administratif,
- L'attestation vous autorise à conduire en France un véhicule correspondant pendant 4 mois. Au-delà de ce délai, vous devez posséder le titre définitif de la catégorie AM du permis,
- Formation non éligible au CPF.



EFFECTIFS

- Consultez notre site internet pour trouver l'agence la plus proche de chez vous : www.cer-reseau.com

HORAIRES

- Consultez notre site internet pour trouver l'agence la plus proche de chez vous : www.cer-reseau.com

DURÉE DE LA FORMATION

- 8h de formation

